

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 11 décembre 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 31 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance 3 personnes ont rejoint l'instance.

**Décision n°CA20251211**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'avis des Conseils des écoles de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu l'avis du Conseil des études et de la vie étudiant du 4 décembre 2025.

**Recrutement 2026 – Nombre de places mises aux concours d'entrée des écoles  
à la rentrée 2026/2027**

Le Conseil d'administration approuve le nombre de places, offertes au recrutement dans chaque école de Grenoble INP – UGA pour la rentrée universitaire 2026/2027, tel qu'indiqué ci-dessous.

Mode d'accès	ENSE3	ENSIMAG	ESISAR	GI	PAGORA	PHELMA - PET	PHELMA - PMP	PHELMA	POLYTECH
MP	60	110	14		10	51	35	86	
PC	65	5	6		20	30	69	99	
PSI	80	5	12		6	40	30	70	
MPI	5	40	6		1	8		8	8
PT	20	10	3	12	6	7	5	12	7
TPC	0	0	0	0	2	0	0	0	0
TB	0	0	0	0	0	0	0	0	4
TSI	3	0	0	2	6	4	0	4	0
BCPST	0	0	0	0	0	0	0	0	4
ADT 1 dont prépa Abidjan	42	47	2	7	5	16	16	32	69
Apprentis	25	25	24	25	25	24	24	48	20
La Prépa des INP	38	27	5	25	5	26	25	51	4
Prépa intégrée Esisar (FISE+FISA)			50						
PEIP									112
Pass Ingénieur Chimie Physique	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Pass Ingénieur MATHS INFO	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Pass Ingénieur MATHS	2	1	1	1	0	0	0	0	0
Pass Ingénieur MATHS PHYSIQUE	2 (0)	0 (2)	0	0	2	0	0	0	0
DOUBLE DIPLÔME	25							40	
Total 1A	367	271	124	148	90	206	204	410	265
ADT 2	15	10	2	2				15	
Total général	382	281	126	150	90	206	204	425	265

Nombre de présents : 22  
 Nombre de pouvoirs : 9  
 Total présents et représentés : 31  
 Nombre de votants : 31  
 Nombre d'abstentions : 6  
 Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0  
 Nombre de voix favorables : 25

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 12/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.